A Saint-Jean-de-Marsacq, circuit des us et coutumes de l’Adour

Par cette boucle, on appréhende le fleuve Adour à travers ses usages ancestraux : chemin de halage, marnières, barthes...
Stationnement et départ sur le parking en face de l'église.

Infos pratiques	
Départ	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ
Durée	03h30
Distance	12,1 km
Balisage	Bleu

Votre itinéraire

Étape 1 : LE MOULIN

Le circuit part du centre du joli village de Saint Jean de Marsacq avec son église classée du XVIème siècle (portail renaissance, tour carrée) et sa statue de la Vierge à l'enfant. Il prend la route du Moulin qui traverse une plaine agricole et se dirige vers l'Adour et ses Barthes. Du Moulin, une coulée verte, d'abord de platanes puis de chênes et de noisetiers, débouche sur le fleuve au niveau de la Marnière.

Étape 2 : LA MARNIÈRE

Le nom de ce lieu-dit provient de la présence d'anciennes carrières d'où l'on extrayait de la marne qui servait à amender les champs très argileux dans le secteur. On emprunte alors le chemin de halage, dont les coteaux sont peuplés de saules, d'aulnes, de frênes, de peupliers, de chênes, de cornouillers, jusqu'à l'ancienne tuilerie du Cousturé.

Étape 3 : ANCIENNE TUILERIE DE COUSTURÉ

Poursuivre le chemin de Halage. Jusqu'au début du siècle dernier, il permettait aux péniches t autres embarcations de remonter l'Adour, tractées par des boeufs ou des chevaux.

Étape 4 : RUISSEAU DE PINOT

Prendre à droite le chemin qui grimpe sur le coteau, mosaïque de terres cultivées jusqu'au vallon du ruisseau de Pinot. Le sentier ne quitte alors plus l'ombre des sous-bois aux essences variées, offrant une diversité de milieux à la faune sauvage. Quelques petits vallons peuplés d'aulnes et d'osmondes entaillent le coteau.

Étape 5 : ALTERNANCE DE PRAIRIES ET DE CHAMPS CULTIVÉS

De retour vers le village, le circuit évolue en terrain plat à travers un patchwork de prairies et de champs de maïs, sur des chemins bordés de talus plantés d'arbres.